

Mandat - CASA/SAAQclic

From: "Caire, Éric" <[REDACTED]>
To: "Guilbault, Geneviève" <[REDACTED]> Geneviève Guilbault <[REDACTED]>

Date: Mon, 01 May 2023 19:07:25 +0000

Attachments: Lettre - Audit SAAQ2.pdf (141.99 kB)

Avertissement automatisé: Ce courriel provient de l'extérieur de notre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Cybersécurité
et Numérique

Québec 

Bonjour chère collègue,

S.v.p. prendre connaissance de ma communication ci-jointe.

Merci!

Éric

Suivez le Ministère
sur les médias sociaux!



Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

PAR COURRIEL

Québec, le 1^{er} mai 2023

Chère collègue,

Dans les dernières semaines, nous avons abondamment parlé de la transformation numérique de la SAAQ et plus précisément la livraison 2 de son projet de transformation numérique CASA/SAAQclic.

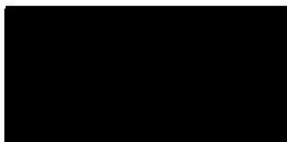
Maintenant que la situation est stabilisée au sein des services offerts par la société d'État, j'ai demandé à nos équipes au sein du ministère de la Cybersécurité et du Numérique de proposer conjointement à la Société de l'assurance automobile du Québec, de mandater une firme pour obtenir un avis externe, sous forme d'examen, de divers éléments relatifs au projet mentionné précédemment.

Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, il est de notre devoir de tirer des leçons des erreurs qui ont eu lieu dans le déploiement de ce projet. Je souhaitais ainsi que la société d'État ainsi que le MCN, qui est sous ma responsabilité, puissent retourner toutes les pierres et avoir en main un portrait détaillé et neutre de tous les éléments d'informations nécessaires à ce qu'une telle situation ne se reproduise plus.

Comme le prévoit la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement : *Le ministre peut, lorsque la situation le justifie et sur recommandation du dirigeant principal de l'information, établir des mécanismes de contrôle et procéder à des audits afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs de la présente loi.*

Je me réjouis que le président-directeur général de la SAAQ et le dirigeant principal de l'information aient donné suite à ma demande et qu'un mandat conjoint sera exécuté par la firme PwC.

Je vous prie de recevoir, chère collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Éric Caire
Ministre de la Cybersécurité et du Numérique

900, place D'Youville, 9e étage
Québec (Québec) G1R 3P7
Téléphone : [REDACTED]
cabinet@mcn.gouv.qc.ca